



## NEWSLETTER DU MOIS DE JANVIER



### Belle et heureuse année 2021

Madame Blandine SARRAZIN, Maire du Barp et les élus du Conseil Municipal vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

Au vu de la crise sanitaire liée à la covid-19, la traditionnelle cérémonie des vœux programmée initialement vendredi 22 janvier 2021 ne pourra pas avoir lieu.

Les élus préparent une petite surprise cette année !

Restez connectés sur la page facebook de la ville et surveillez vos boîtes à lettres !



### Une nouvelle Directrice Générale des services

La ville du Barp accueille depuis le lundi 4 janvier, Marine LURKIN, nouvelle Directrice Générale des Services.

La DGS est chargée sous l'autorité de Madame La Maire de diriger l'ensemble des services de la ville et d'en coordonner l'organisation.

Elle assure également la mise en oeuvre des politiques déclinées par l'équipe municipale.

Nous lui souhaitons la bienvenue au service de la ville !



### Nuit de la lecture à la médiathèque

Nuit de la lecture le 23 janvier 2021 : Spectacle pour enfants de 2 à 5 ans "Souris 7" qui associe Pop up et marionnettes.



### Distribution des colis de Noël

2 sessions (pour limiter le nombre de présence en raison du protocole sanitaire) à 18h et 19h  
Projection de la série Nuit d'encre de la compagnie Téatralala à 20h.  
Inscriptions et renseignements au 05.56.88.63.90

Expo "De Mots et d'Images" des ateliers Photo et d'Écriture de la médiathèque jusqu'au 29 janvier 2021.  
Possibilité de prendre rendez-vous pour la visiter hors horaires d'ouverture.

Noël gourmand pour les séniors ! [] []

A l'occasion des fêtes de fin d'année la ville a eu le plaisir d'offrir un colis gourmand aux aînés.  
La distribution des colis de Noël aux personnes âgées de plus de 80 ans ( qui n'ont pas pu assister au repas du 25.01.2020.) a débuté mi-décembre.  
Au total près de 91 colis ont été distribués.



### Le jumelage avec Brechen un projet qui avance

Après un appel au volontariat lancé auprès des Barpais.es en Septembre dernier, un groupe de travail d'une quinzaine de membres a été constitué pour travailler sur le projet de jumelage avec la création d'un Comité de Jumelage. A souligner également que près d'une quinzaine d'autres personnes se sont également manifestées pour être tenues informées voire être membres du futur Comité.

Le groupe projet a travaillé sur les objectifs, les activités, les documents administratifs permettant de créer l'association. L'Assemblée Générale du 11/11 a permis d'élire le bureau et de valider les statuts. Le Comité de Jumelage de Le Barp est donc officiellement créé depuis le 8/12.

Le Conseil Municipal du 11/12 a approuvé par délibération la convention en précisant le fonctionnement entre la municipalité et le Comité de Jumelage.

En parallèle, les échanges numériques avec le maire de Brechen se sont poursuivis, avec notamment une visioconférence le 14/12 dernier pour partager sur les prochaines étapes qui amèneront Le BARP et BRECHEN à signer un serment de jumelage courant 2021 .

Le Comité de Jumelage de Le Barp viendra très prochainement à la rencontre des enseignants des écoles Primaires, des associations et surtout des Barpais avec des projets concrets pour les prochains mois.

J'habite au Barp,  
Je soutiens mes pros  
en consommant sur

**RCOMMERCE.fr**

Un service public de la  
Val de l'Eyre  
Communauté de Communes

Copyright © \*|Mairie du Barp|\* tous droits réservés.  
Vous recevez ce message parce que vous avez choisi de vous inscrire à la newsletter de la ville du Barp

Vos commerçants et artisans locaux sont sur [EyreCommerce.com](https://www.eyrecommerce.com)  
Tout courrier doit être adressé à : Madame La Maire – Hôtel de Ville  
37 Avenue des Pyrénées – 33114 LE BARP  
Tél. : 05 57 71 90 90 – Fax : 05 57 71 90 99 – SIRET : 213 300 296 00018  
Courriel : [mairie@lebarp.fr](mailto:mairie@lebarp.fr) – [www.ville-le-barp.fr](http://www.ville-le-barp.fr)

Vous désirez [modifier votre identité](#) ou vous [désabonner](#)

